



RAPPORT ANNUEL DU GROUPE DE TRAVAIL DE LA RÉGLEMENTATION INTÉRIEURE AU CONSEIL DU COMMERCE DES SERVICES (2017)

Depuis son rapport annuel de 2016 au Conseil du commerce des services¹, le Groupe de travail de la réglementation intérieure a tenu quatre réunions formelles, le 25 novembre 2016 et les 14 mars, 15, 16 et 22 juin, 5 juillet, et 2-4 octobre 2017², et deux réunions informelles, les 27 février et 9 mai 2017.³ Pendant la période considérée dans le présent rapport, le Groupe de travail a poursuivi ses travaux concernant l'élaboration de disciplines réglementaires conformément à l'article VI:4 de l'AGCS.

ÉLABORATION DE DISCIPLINES RÉGLEMENTAIRES AU TITRE DE L'ARTICLE VI:4 DE L'AGCS

1.1. À la réunion formelle du 25 novembre 2016, le Groupe de travail a examiné deux communications⁴ des Membres: l'une émanant d'un groupe de Membres ayant présenté une proposition de texte révisée sur l'"Administration des mesures"⁵, et l'autre émanant de l'Inde et intitulée "Éléments possibles d'un accord sur la facilitation des échanges dans le domaine des services".⁶ Au titre du point Autres questions, la délégation de l'Australie a proposé d'inviter l'Organisation internationale de normalisation (ISO) à la réunion suivante du Groupe de travail afin qu'elle tienne les Membres informés de ses récents travaux sur les normes applicables aux services et d'organiser un échange de renseignements et de données d'expérience dirigé par les Membres sur ces normes.⁷

1.2. À la réunion formelle du 14 mars 2017, le Groupe de travail a examiné trois nouvelles communications présentées par des groupes de coauteurs: une communication sur la "Transparence"⁸, et deux autres sur l'"Élaboration des mesures".^{9,10} L'Inde a distribué une

¹ Document S/WPDR/19, daté du 25 novembre 2016.

² Les rapports des réunions formelles figurent dans les documents S/WPDR/M/69 à S/WPDR/M/72 et devraient être lus conjointement avec le présent rapport.

³ À la réunion informelle du 9 mai 2017, la délégation de Hong Kong, Chine a distribué, dans le document JOB/SERV/259, sa déclaration relative au document JOB/SERV/252/Rev.2

⁴ Pour que les délégations puissent consulter la dernière version des communications révisées ultérieurement en vue d'ajouter des coauteurs, les références à ces communications renvoient à la révision la plus récente.

⁵ Document JOB/SERV/239/Rev.2, daté du 14 juin 2017; Communication présentée par l'Australie; le Chili; la Colombie; le Japon; le Kazakhstan; le Mexique; la Norvège; le Pérou; la République de Corée; le Territoire douanier distinct de Taiwan, Penghu, Kinmen et Matsu; et l'Union européenne – Réglementation intérieure – Administration des mesures.

⁶ Document S/WPDR/W/57, daté du 14 novembre 2016; Communication présentée par l'Inde – Éléments possibles d'un accord sur la facilitation des échanges dans le domaine des services.

⁷ Document RD/SERV/136, daté du 24 novembre 2016; Communication from Australia – Domestic Regulation – Technical Standards.

⁸ Document JOB/SERV/251/Rev.2, daté du 14 juin 2017; Communication présentée par l'Australie; la Colombie; Hong Kong, Chine; le Japon; le Kazakhstan; le Mexique; la Nouvelle-Zélande; la République de Corée; le Territoire douanier distinct de Taiwan, Penghu, Kinmen et Matsu; et l'Union européenne – Réglementation intérieure – Transparence.

⁹ Document JOB/SERV/250/Rev.1, daté du 14 juin 2017; Communication présentée par l'Australie; le Canada; la Colombie; Israël; le Japon; le Kazakhstan; le Mexique; la Norvège; le Territoire douanier distinct de Taiwan, Penghu, Kinmen et Matsu; et l'Union européenne – Réglementation intérieure – Élaboration des mesures.

¹⁰ Document JOB/SERV/252/Rev.2, daté du 13 mars 2017; Communication présentée par le Chili; Hong Kong, Chine; la Nouvelle-Zélande et la Suisse – Réglementation intérieure – Élaboration des mesures.

communication concernant un "Accord sur la facilitation du commerce des services"¹¹, ainsi qu'une présentation sur cette communication.¹²

1.3. À la réunion formelle du Groupe de travail des 15, 16 et 22 juin et du 5 juillet 2017, les Membres ont examiné de nouvelles communications présentées par des groupes de coauteurs sur les "Normes techniques"¹³ et l'"Élaboration des mesures, Égalité entre hommes et femmes"¹⁴, et par l'Australie sur le "Développement (pays les moins avancés)".¹⁵ La délégation de la République dominicaine a présenté une communication contenant des questions sur la proposition formulée par l'Inde au sujet d'un accord sur la facilitation du commerce des services.¹⁶

1.4. À la réunion formelle des 2-4 octobre 2017, le Groupe de travail a examiné une communication sur les "Disciplines concernant la réglementation intérieure"¹⁷, qui regroupe dans un seul document les propositions présentées antérieurement par les auteurs sur les disciplines concernant la réglementation intérieure, ainsi qu'une communication de l'Inde¹⁸ contenant des observations et des propositions de textes concernant le texte susmentionné. La délégation de l'Inde a également distribué les observations liminaires qu'elle avait faites à cette réunion.¹⁹ Le Groupe africain a présenté une communication contenant des "Questions sur la réglementation intérieure".²⁰

¹¹ Document S/WPDR/W/58, daté du 23 février 2017; Communication présentée par l'Inde – Accord sur la facilitation du commerce des services.

¹² Document RD/SERV/137, daté du 16 mars 2017; Présentation de l'Inde – Groupe de travail de la réglementation intérieure – 14 mars 2017

¹³ Document JOB/SERV/257/Rev.2, daté du 14 juin 2017; Communication présentée par l'Australie; le Chili; la Colombie; Hong Kong, Chine; le Japon; le Mexique; la Norvège; la Nouvelle-Zélande; la République de Corée; et le Territoire douanier distinct de Taiwan, Penghu, Kinmen et Matsu – Normes techniques.

¹⁴ Document JOB/SERV/258/Rev.5, daté du 27 septembre 2017; Communication présentée par l'Albanie, l'Argentine, le Canada, le Chili, la Colombie, l'Islande, le Liechtenstein, le Monténégro, la Norvège, le Pakistan, le Panama, la République de Moldova, l'Union européenne et l'Uruguay – Élaboration des mesures, Égalité entre hommes et femmes.

¹⁵ Document JOB/SERV/261, daté du 2 juin 2017; Communication présentée par l'Australie – Développement – Pays les moins avancés.

¹⁶ Document JOB/SERV/263, daté du 9 juin 2017; Communication présentée par la République dominicaine – Questions relatives à la communication présentée par l'Inde – Accord sur la facilitation du commerce des services (S/C/W/372, TN/S/W/63, S/WPDR/W/58).

¹⁷ Document JOB/SERV/268/Rev.3, daté du 20 octobre 2017; Communication présentée par l'Argentine; l'Australie; le Canada; le Chili; la Colombie; le Costa Rica; Hong Kong, Chine; l'Islande; Israël; le Japon; le Kazakhstan; le Liechtenstein; le Mexique; la Norvège; la Nouvelle-Zélande; le Pérou; la République de Corée; la République de Moldova; la Suisse; le Territoire douanier distinct de Taiwan, Penghu, Kinmen et Matsu; la Turquie; l'Union européenne; et l'Uruguay – Disciplines concernant la réglementation intérieure.

¹⁸ Document RD/SERV/145, daté du 29 septembre 2017; Communication from India – India's comments on communication JOB/SERV/268 – Disciplines on Domestic Regulation.

¹⁹ Document RD/SERV/146, daté du 3 octobre 2017; Communication from India – India's Opening Remarks on Communication JOB/SERV/268/Rev.1 – Disciplines on Domestic Regulation.

²⁰ Document JOB/SERV/269, daté du 27 septembre 2017; Communication présentée par le Groupe africain – Questions sur la réglementation intérieure.